

LE MENSUEL ■ MUNICIPAL

# leVelauxien

velaux.fr

n° 40 mars 2015



**Élections  
départementales**

**Jean-Pierre MAGGI**, Député Maire

Permanence du Maire le vendredi de 14h30 à 17h  
en mairie, sur rendez-vous au 04 42 87 73 73

Permanence du Député le jeudi après-midi, sur rendez-vous  
au 09 67 27 30 97 ou par courriel [contact@jpmaggi-depute.fr](mailto:contact@jpmaggi-depute.fr)  
17 rue Jean Blanchard - 13300 Salon-de-Provence

**Laurence MONET**, déléguée à la vie locale et à la citoyenneté  
Permanence le lundi après-midi - Sur rendez-vous au 04 42 87 73 73

**Yannick GUÉRIN**, délégué à la culture et aux animations  
Permanence sur rendez-vous 04 42 87 75 00

**Laurence MAURY**, déléguée à la jeunesse et à la vie associative  
Permanence pour les associations le vendredi de 9h à 11h  
Sur rendez-vous 04 42 46 34 54

**Yann LE SOUCHU**, délégué aux travaux et à l'urbanisme  
Permanence sur rendez-vous le mardi de 10h à 12h au 04 42 87 83 83

**Yolande PASTRE**, déléguée à l'action sociale et à la solidarité  
Permanence pour les aides facultatives et les logements sociaux  
Sur rendez-vous 04 42 87 73 77

**Pierre BALESTRIERI**, délégué à la sécurité  
Permanence tous les matins de 9h à 11h30 - Sur rendez-vous 04 42 74 91 30

**Luce MELIH**, délégué au patrimoine, au tourisme et au jumelage  
Permanence sur rendez-vous 04 42 87 73 59

**Roger PALMITESSA**, délégué à l'économie,  
à l'emploi et à l'aménagement du territoire

vos élus

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

**Françoise POMEROLE**  
(déléguée à la petite enfance)  
**Jean-Luc ROUBY** (délégué  
à l'environnement,  
à l'agriculture et aux forêts)  
**Mathieu SAINTAGNE**  
**Coralie MORVAN**  
(déléguée aux affaires scolaires)  
**Stéphane VAUGELADE**  
**Catherine MICHELOT-VARENNES**  
**Gabriel GERMAIN** (délégué au sport)  
**Béatrice MONTBLANC**  
**Christian POITEVIN**  
**Olivier OMNÈS**  
**Sylvia FERNANDEZ**  
**Bertrand HARREAU**  
**Danielle MATRINGE**

LES CONSEILLERS D'OPPOSITION

**Denis HOARAU**  
**Aurélie LEFOUR**  
**Régis ROUGIER**  
**Sabrina MALIVAO**  
**Marc PALLET**  
**Claire ADOULT**  
**Bruno ROUSSEAU**

LA CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

**Alexandra BOUNOUS-DUPREY**  
Permanence à l'Hôtel de Ville  
Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 10h à 12h  
Sur rendez-vous au 04 13 31 11 28.

Hôtel de Ville

997 avenue Jean Moulin - Tél. 04 42 87 73 73

[velaux.fr](http://velaux.fr)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h,  
et le mercredi, en journée continue, de 8h30 à 17h.

état civil

NAISSANCES

Marilou DIGOIX ALEXE,	le 12/01	Thibaut CITRON,	le 29/01
Céleste CAPPELLETTO,	le 13/01	Lino MUCHA,	le 1 <sup>er</sup> /02
Maëlys ROMANO,	le 25/01	Noémie MARTIN,	le 2/02
Stella LOUET,	le 27/01	Alexis BACCHERINI,	le 7/02

DÉCÈS

Camille SEGUIN,	le 15/01	Jeanne BUTAUD	
Yves CANAVESE,	le 16/01	veuve BESSON,	le 28/01
Chiaffredo BRONDINO,	le 21/01	Jacques CHAPUS,	le 1 <sup>er</sup> /02

infos diverses

DÉPÔT DU DOSSIER SOCIAL  
ETUDIANT (DSE)

Le DES est la procédure unique de demande de bourse et/ou de logement en cité ou résidence universitaire. Pour la rentrée 2015-2016, les demandes de bourse se font jusqu'au 31 mai et les demandes de logement, avant le 30 avril. Candidats au baccalauréat, n'attendez pas les résultats pour constituer votre dossier.  
*Renseignements sur [crous-aix-marseille.fr/bourses/le-dossier-social-etudiant](http://crous-aix-marseille.fr/bourses/le-dossier-social-etudiant)*



l'édito

**Jean-Pierre Maggi**  
Député-Maire de Velaux

Les 22 et 29 mars, vous serez appelés aux urnes pour élire vos délégués départementaux, anciennement Conseillers généraux. La grande nouveauté de ce scrutin, outre une modification du périmètre de ce canton qui s'étend désormais jusqu'à Berre, consiste à consacrer la parité par la candidature d'un binôme homme-femme, chacun épaulé d'un suppléant. Pour avoir assumé le mandat de Conseiller général et de Vice-président pendant près de 20 ans, je peux témoigner de l'importance de ce partenariat indéfectible entre le Département et les communes. Cette étroite collaboration s'est traduite dernièrement par la signature, d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement de 14 millions d'euros qui, étalé sur

4 ans, sera destiné notamment à financer la rénovation du centre ancien. Ce début de printemps est aussi marqué par le vote de nombreux

“Les 22 et 29 mars, vous élirez les Conseillers départementaux.”

textes à l'Assemblée nationale où je siège toutes les semaines ; textes destinés à réformer le fonctionnement des institutions de notre pays. La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE), qui doit doter la Région de nouvelles compétences en termes de mobilité et de transport, en est un exemple récent.

Ma proximité avec les administrés et ma longue expérience d'élu sont des atouts qui me permettent d'avoir une réflexion sur ces textes sans jamais perdre de vue la réalité du terrain. C'est, entre autres, pour cette raison que je suis farouchement opposé à la Métropole telle qu'elle nous est imposée. Elle va nécessairement occasionner des transferts de compétences éloignant les administrés de leurs élus locaux ; un des arguments développés dans les débats à l'Assemblée nationale. Pour l'heure, notre priorité concerne la finalisation de notre Plan Local d'Urbanisme, avec une réunion publique couplée à une exposition dans le courant du mois d'avril. Cela permettra d'échanger sur ce dossier majeur qui doit impérativement être voté avant la fin de cette année.



sommaire

N° 40 - mars 2015

- 4 dossier  
Les élections départementales
- 6 arrêt sur images  
Mois de janvier-février
- 7 en bref  
Une nuit des musées en costumes !  
Le tricot de 8 à 88 ans
- 8 associations  
Le handisport à l'honneur
- 9 territoire  
Les tarifs des réseaux de bus harmonisés
- 10 cadre de vie  
Le calendrier de l'accessibilité
- 12 portrait  
Ginette Roqueplo



Directeur de la publication : Jean-Pierre Maggi  
Co-directrice de publication : Danielle Olanda  
Comité de rédaction : Alice Hertoux, Oriane Miller, Danielle Olanda  
Mise en page : scoop communication  
Photos : Conseil départemental (p.5), Clin d'Œil (p.6), AMNS (p.8), DR (p.10).  
Tirage : 4 100 exemplaires  
sur papier certifié PEFC 100 %  
Dépôt légal : mars 2015  
Pour recevoir le Velauxien par mail chaque mois, inscrivez-vous en envoyant un message à [scecom@mairie-de-velaux.fr](mailto:scecom@mairie-de-velaux.fr)





# Zoom sur les élections départementales

Les élections départementales, auparavant cantonales, auront lieu les 22 et 29 mars prochains. Avec le nouveau découpage électoral, Velaux est désormais rattaché au canton de Berre-l'Étang.

La loi du 17 mai 2013 a modifié un certain nombre de dispositions relatives à l'élection des Conseillers départementaux et au calendrier électoral. Parmi elles, un changement de dénomination : les élections cantonales deviennent les élections départementales, par conséquent elles ne désigneront plus des Conseillers généraux mais départementaux. Les nouvelles échéances fixent la fin du mandat des élus actuels à ce mois-ci, ils seront donc remplacés à l'occasion du scrutin qui aura lieu les dimanches 22 et 29 mars. Ces représentants, auparavant renouvelés par moitié tous les 3 ans, seront

France compte désormais 2 054 cantons. Dans chacun d'eux sera désigné un binôme composé d'un homme et d'une femme, ceci afin de rétablir l'équité dans la gouvernance des départements. Pour être élu au premier tour, le binôme devra obtenir au moins la majorité des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % des électeurs inscrits. Si aucun duo n'est élu, un second tour aura lieu et les candidats qui obtiendront le plus grand nombre de voix l'emporteront.

## Un nouveau canton

Velaux est directement concerné par le

## 29 circonscriptions cantonales dans les Bouches-du-Rhône.

désormais élus pour un mandat de 6 ans. Autre modification : la révision de la carte électorale, qui a été travaillée entre mars 2013 et février 2014. S'appuyant sur les derniers chiffres du recensement, elle vise une représentation plus équitable de chaque canton, en nombre d'habitants par élu. La

nouveau découpage qui modifie la répartition des communes du département dans les cantons. Auparavant rattachée à Pélissanne, la ville appartiendra désormais à celui de Berre-l'Étang avec Cornillon-Confoux, Saint-Chamas, Lançon-Provence, La Fare-les-Oliviers, Coudoux, Ventabren et Rognac. Le

## Pensez à la procuration

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez tout de même participer au scrutin en demandant à quelqu'un de voter à votre place. Vous pouvez effectuer cette démarche dès maintenant, il suffit de vous rendre à la gendarmerie ou à la police nationale avec une pièce d'identité pour remplir un formulaire. Vous pouvez aussi le télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Assurez-vous simplement que la personne à laquelle vous confiez ce rôle vote bien à Velaux, pas nécessairement dans le même bureau, et qu'elle n'a pas déjà une procuration. Effectuez cette démarche au plus tôt.



La procuration permet de confier son bulletin de vote à une autre personne.



La nouvelle carte électorale a modifié le découpage des cantons.

## ce qu'elle en pense Bernadette Bourdon,

Représentante du TGI à la commission de révision des listes électorales



« Il existe une commission administrative de révision des listes électorales pour chaque bureau de vote, huit à Velaux. Elle comprend trois membres : le Maire ou son représentant, un délégué de l'administration désigné par le Sous-préfet et un délégué choisi par le

président du tribunal de grande instance (TGI). Les décisions sont prises à la majorité, chacun des membres jouit des mêmes pouvoirs. Notre rôle est de maintenir à jour les listes, nous vérifions les demandes d'inscription ou de radiation, nous nous assurons que les personnes inscrites ont conservé leur droit à figurer sur la liste et procédons à l'inscription des plus de 18 ans selon les listes transmises par l'INSEE. »

Conseil départemental conserve les mêmes compétences, à savoir la solidarité et l'action sociale avec notamment les aides à l'enfance et à la famille, aux personnes handicapées ou âgées, l'insertion sociale et professionnelle et la prévention santé. Il intervient également dans le domaine de l'éducation, des transports, du tourisme et apporte son aide aux communes pour les aménagements locaux. Les élus du binôme désignés lors de ce scrutin seront les interlocuteurs privilégiés des habitants du canton pour ces questions.

**Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Le bureau dans lequel vous votez est indiqué sur votre carte d'électeur.**



# janvier-février



23 janv. : le Député-Maire Jean-Pierre Maggi a présenté ses vœux aux Velauxiens.



31 janv. : le Fest Noz a réuni les danseurs bretons.



31 janv. : l'AS Velaux gym a inauguré le nouveau praticable co-financé par la Ville.



5 fév. : le service patrimoine inaugure l'exposition consacrée à la liberté.



7 fév. : la Cité Jeunes a organisé des battle de hip hop...



7 fév. : les gagnants ont ouvert le spectacle des Pokemon Crew le soir même.



14 fév. : astonvilla a mis le feu au plateau du AP Live #2 !



14 fév. : ex-otages et proches d'ex-otages ont raconté la liberté perdue puis retrouvée.



## Nuit des musées : commandez vos costumes

Le service patrimoine organise les Journées européennes du patrimoine meulier et la Nuit des musées samedi 16 mai. Diverses activités sur le thème de la Renaissance seront proposées en collaboration avec l'association Velaux 1514. Pour rallumer la flamme qui a illuminé Velaux en juin dernier, tous les bénévoles seront costumés. Les dévouées couturières ont déjà repris le fil et l'aiguille pour confectionner des costumes d'enfants.

**Vous pouvez en commander au 06 14 92 68 32. Tarifs entre 15€ et 20€.**



Anne-Marie Cailleton, présidente de l'Association des commerçants et artisans de Velaux, Janou et Laurent Becker de l'atelier Ciné Passion et les jeunes gymnastes de l'AS Velaux Gym, 3<sup>e</sup> au championnat de France, ont reçu la médaille de la Ville lors de la cérémonie des vœux.

## Velaux, le bon élève

Le service scolaire a réuni les partenaires éducatifs pour un comité de pilotage des nouveaux rythmes scolaires. Directrices d'écoles, représentants des parents d'élèves, coordinateur enfance jeunesse, responsable pédagogique d'EVEA et élus ont dressé un bilan des Temps d'Activités Périscolaires, trois mois après leur mise en œuvre. L'Inspectrice de l'Éducation nationale a salué la Ville, « qui figure parmi les bons élèves », une des premières à avoir proposé un nouvel emploi du temps. Parmi les évolutions envisagées : des activités plus ludiques pour les maternelles et un travail sur la citoyenneté pour apprendre aux enfants à respecter les animateurs autant que les enseignants.



**La Ville recrute pour les mois de juillet et août des jeunes ayant 18 ans révolus au 1<sup>er</sup> juin 2015, n'ayant pas eu d'activité salariée de plus de 4 mois dans les 12 derniers mois et n'ayant jamais travaillé à la mairie. CV et lettre de motivation sont à adresser à monsieur le Maire avant le 1<sup>er</sup> avril. Pensez à préciser si vous êtes titulaire du permis de conduire et la période pendant laquelle vous souhaitez travailler.**

## Du tricot, de 8 à 88 ans !

Le 7 février, l'espace jeunes du centre de loisirs a organisé une journée consacrée aux cultures urbaines. Entre les démonstrations de hip hop et de double dutch (corde à sauter rythmique), le public a pu admirer une curiosité le long de l'avenue Jean Moulin : des chaussettes géantes multicolores sur les bornes du plateau traversant ! Cette pratique venue d'outre-Atlantique, appelée urban knitting, a vu le jour à Velaux avec le concours des habituées du foyer Denis Padovani. Encadrées par les bénévoles du groupe de 3<sup>e</sup> âge du CCAS, ces dames ont confectionné des tubes en laine, que les enfants d'EVEA ont ensuite décoré avec des peluches, des fleurs, des animaux rigolos, etc. Un bel échange intergénérationnel qui tord le cou à une idée reçue : non, le tricot n'est pas « has been » !





## À la fin de l'envoi...

**L'association intercommunale** Basse Vallée de l'Arc escrime a vu le jour l'an dernier. Elle compte 32 adhérents, âgés de 6 à 15 ans, des communes de Velaux, La Fare et Coudoux. Encadrés par le Maître d'armes Guillaume Merono, les enfants s'initient ou se perfectionnent à l'art de manier le fleuret. Débutants, ils apprennent les bases du placement et des attaques et défenses simples. Avec l'expérience, l'apprentissage se complexifie et les plus âgés travaillent aussi l'analyse tactique et l'arbitrage. Si votre enfant souhaite s'essayer à cette noble discipline, il reste des places dans certains créneaux, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Renseignements [bvaescrimeclub@gmail.com](mailto:bvaescrimeclub@gmail.com) ou 06 31 29 98 37.



Les jeunes apprennent à manier le fleuret.



Le public a pratiqué le handfauteuil.

## Le handisport à l'honneur

Le Rognac Velaux handball a initié une belle rencontre sportive entre personnes à mobilité réduite et personnes valides. L'après-midi a commencé avec une initiation au handfauteuil qui fut l'occasion pour le public de mieux se rendre compte de la difficulté de pratiquer de l'handisport. Après avoir reçu tous les conseils nécessaires, ils ont poursuivi la découverte lors de petits matchs amicaux. Ils ont ensuite laissé la place aux joueurs confirmés qui ont fait preuve de dextérité et d'adresse lors de rencontres grandeur nature. Les centres médico-sociaux de

Velaux et Rognac avaient répondu présent et au total, ce sont près de 150 personnes qui ont pris part à l'évènement. Le club se réjouit du succès remporté et projette déjà de renouveler l'expérience dans les mois à venir.

## Du Burkina à Velaux

Grâce à l'action de l'AMNS, Tangaye connaît de belles avancées. Deux classes, équipées de panneaux solaires, ont été construites, une troisième le sera bientôt. La banque alimentaire permet de fournir des céréales en période de disette et la pharmacie fonctionne bien grâce aux commandes faites à Ouagadougou. L'association, qui œuvre beaucoup pour les femmes, se réjouit qu'elles accouchent dans de meilleures conditions et bénéficient d'un appareil d'échographie. Leur quotidien s'est aussi beaucoup amélioré : certaines ont développé de petits élevages avec les poules et moutons de la tombola, elles s'épuisent moins à transporter l'eau en utilisant les charrettes, et habillent plus facilement leurs enfants grâce aux vêtements apportés. On salue l'initiative d'étudiantes d'Aix qui lancent le projet Burkina Bouge visant la promotion et le soutien de la culture burkinabe par la construction d'une maison de jeunes et de l'artisanat à Tangaye.

Renseignements [amis@tangaye.fr](mailto:amis@tangaye.fr) et <http://fr.ulule.com/burkina-bouge/>



Les femmes utilisent des charrettes pour aller chercher l'eau.



Les détenteurs de pass mensuel et annuel bénéficient d'un plus large réseau.

## Les tarifs de bus harmonisés

**Les titres de transport des Bus de l'Étang permettent désormais de naviguer sur les réseaux limitrophes dont Aix en Bus et les lignes de la CPA.**

Les Bus de l'Étang sillonnent les communes de Berre-l'Étang, Gignac-la-Nerthe, Marignane, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Saint-Victoret, Velaux et Vitrolles. Bien que le secteur soit étendu, il n'englobe pas certaines destinations plébiscitées, comme Aix-en-Provence et Marseille. La Métropole qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2016 rendra possible la circulation de zone à zone avec un abonnement unique et une tarification en fonction de la distance, à l'image de la région parisienne. Dans cette perspective, les Bus de l'Étang ont entamé une convergence tarifaire avec les réseaux limitrophes. Pour améliorer la qualité de service, les tarifs ont donc augmenté au 1<sup>er</sup> février pour la première fois depuis 2009. Toutefois, avec 12 % du coût du

service à charge de l'utilisateur, la grille tarifaire des Bus de l'Étang reste une des moins élevées en France.

### Vers un réseau unique

Les titres de transport des Bus de l'Étang permettent déjà d'emprunter gratuitement les portions de lignes Carreize qui traversent les

8 communes du territoire. Une nouvelle étape a été franchie : depuis le 1<sup>er</sup> mars, les abonnements mensuels et annuels plein tarif sont compatibles sans surcoût avec les lignes de la CPA et Aix en Bus. Une bonne nouvelle pour les habitués du trajet Velaux-Aix par le combiné L13-L220 !

[Itinéraires et tarifs sur lepilote.com](#)

### ce qu'elle en pense



### Laurence Monet,

Adjointe au Maire, Conseillère communautaire membre du SMITEEB

« Dans un territoire engorgé par le trafic routier, l'organisation des transports en commun représente un enjeu majeur. La démarche engagée par les Bus de l'Étang est un début de réponse aux attentes des usagers : davantage de lisibilité sur les tarifs et les lignes. En somme, circuler plus facilement. »

### Le trottoir n'est pas un dépotoir !

Vous ne savez pas quoi faire du vieux meuble que vous venez de remplacer ou de la télévision tombée en panne ? Ne les laissez pas sur la voie publique sous peine d'une amende de 450 € à 1 500 €. Le service technique récupère les déchets verts et encombrants jusqu'à 2 m<sup>3</sup> (demande au 04 42 87 83 83). Pour les gros volumes, la déchèterie de la Vautubière, à seulement 10 minutes de Velaux, récupère déchets en tous genres, gravats, huiles de vidange, pneumatiques, etc.







Les lieux publics devront être accessibles à tous les handicaps.

### Les ERP privés accessibles

La mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) concerne aussi les locaux privés tels que les hôtels, restaurants, magasins, etc. De la même façon que les collectivités (lire ci-contre), les propriétaires ont l'obligation de déposer avant le 26 septembre un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) indiquant quels travaux seront effectués et dans quels délais. Ces dossiers devront être transmis au service urbanisme de la Ville et seront instruits par les services de l'Etat. Pour les ERP déjà accessibles au 31 décembre 2014, une attestation doit être transmise dès maintenant au Préfet et à l'urbanisme.

**Plus de renseignements sur [accessibilite.gouv.fr](http://accessibilite.gouv.fr)**

### Travaux sur les voiries

En raison de travaux d'enfouissement de réseaux dans le secteur du complexe Camus, des perturbations sont prévues jusqu'au 3 avril. Sont concernés les avenues Jules Andraud, Paul Cézanne et Sarah Bernhardt, les chemins d'Aix, du Vallat ainsi qu'une partie de l'allée des Chaumes et du chemin du Moulin. Les différentes voies ne sont pas concernées simultanément. Une déviation sera mise en place lorsque cela sera nécessaire. Le stationnement est interdit sur l'avenue Jules Andraud, le début de l'avenue Paul Cézanne et une partie de l'allée des Chaumes.



## Le calendrier de l'accessibilité

**La Ville procède actuellement à un diagnostic sur l'ensemble de ses bâtiments recevant du public afin de définir quels travaux devront être effectués.**

L'accessibilité des bâtiments et services aux personnes handicapées est au cœur de la loi du 11 février 2005, dite loi handicap. Elle imposait la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public (ERP), quel que soit le type de handicap, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Face au retard pris à l'échelle nationale et à la difficulté de mise en œuvre, le Gouvernement a mis en place par voie d'ordonnance, les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Il s'agit de l'obligation pour les collectivités de déposer en préfecture un calendrier précis de réalisation de travaux pour chaque lieu, afin d'obtenir un délai supplémentaire de 3 à 9 ans. Ces dossiers devront être transmis avant le 26 septembre prochain.

### Les locaux passés à la loupe

Une entreprise spécialisée a été mandatée par le service technique pour procéder à un diagnostic complet des ERP municipaux. Pour chacun d'eux, la société

définit et devise les aménagements à effectuer pour les rendre accessibles aux personnes souffrant de handicap moteur, auditif, visuel ou cognitif. Il peut s'agir de petites interventions comme la mise en place de bandes podotactiles ou de mains courantes, mais aussi de chantiers plus importants tels que le remplacement de portes, la création de blocs sanitaires ou encore l'installation d'ascenseurs. Certains travaux seront réalisés par les agents municipaux et d'autres par des entreprises spécialisées. Pour la définition de l'agenda d'accessibilité de la Ville, le service bâtiment se base sur le diagnostic global et établit des priorités en fonction de l'usage et de la fréquentation des bâtiments. Dans la mesure du possible, seront traités en premier les établissements accueillant des enfants et personnes âgées, comme les écoles et le foyer Padovani, ainsi que ceux recevant beaucoup de public, comme la médiathèque ou la Maison pour tous.

## Velaux d'Abord

### Notre patrimoine est notre mémoire collective

Velaux est une des rares communes de sa strate à posséder un véritable service patrimoine et des archives d'une exceptionnelle richesse, qui bénéficient à l'Hôtel de ville d'un local dédié.

Je suis très honorée, pour ce second mandat en tant qu'adjointe, de travailler aux côtés de trois agents municipaux très compétents qui œuvrent à valoriser cet héritage collectif. Leur mission consiste à en divulguer l'existence et à accomplir une démarche pédagogique à destination du grand public. L'engouement manifesté à l'égard de l'histoire de notre village est de plus en plus perceptible chez les habitants, les festivités de 1514 en sont un bon exemple.

Les « anciens », souvent des agriculteurs, qui ont connu Velaux avant l'urbanisation souhaitent transmettre leur histoire collective, leurs coutumes, leurs traditions. En s'appuyant sur leurs témoignages, des courriers ou des objets prêtés spontanément, le service patrimoine, pour honorer notre devoir de mémoire a participé aux commémorations de la première guerre mondiale et à l'anniversaire de la Libération de notre pays en 1944. Une occasion unique pour les nouveaux arrivants, de découvrir des tranches de vie d'un village en Provence, cela répond à une réelle volonté manifestée par un grand nombre de s'enraciner dans leur lieu de vie pour procurer à leurs enfants une identité territoriale.

C'est la raison pour laquelle, en parallèle, de nombreuses actions pédagogiques se tournent vers les scolaires : 1 500 élèves reçus en 2014 dans les musées, sur le

site de Roquepertuse, au dépôt archéologique et dans le village.

Après la phase de découverte, de conservation de notre patrimoine, l'ouverture d'un nouveau musée, l'embellissement de la tour et l'inventaire des collections archéologiques du dépôt Henri de Gérin-Ricard, nous voilà parvenus à la mise en valeur de notre patrimoine bâti.

Fort de ses richesses, Velaux a souhaité s'ouvrir aux autres et développer un « éco tourisme », phénomène de plus en plus recherché. A cet effet, le service patrimoine s'investit beaucoup pour cette valorisation des atouts touristiques de Velaux.

En 2013, un sentier historique a été créé, dans le centre ancien, avec l'aide de l'association locale des randonneurs. Muni d'un dépliant le visiteur peut découvrir 9 lieux emblématiques de Velaux, de la Palun à la place François Caire, et ce, en suivant une signalétique explicative.

Depuis le mois de septembre, nous travaillons, en synergie avec Agglopoie Provence et allons participer aux premières rencontres des professionnels du tourisme le 25 mars sur la base aérienne de Salon.

La Ville consacre un budget significatif à la mise en valeur du patrimoine, assure l'animation, entretient plusieurs bâtiments et parvient à fédérer de nombreux bénévoles. Cet enthousiasme, je le partage avec tous afin de doter Velaux d'un véritable rayonnement culturel.

**Luce Mélih  
Adjointe au Patrimoine**

## Velaux à venir

Ce mois-ci c'est le premier anniversaire de notre arrivée au sein du conseil municipal. L'occasion de renouveler nos remerciements à tous ceux qui ont osé croire en l'à Venir. Qu'ils sachent que nous faisons tout pour mériter cette confiance et œuvrons aussi bien à la Mairie qu'à l'Agglopoie pour le bien de tous.

**Denis Hoarau  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire**

## Velaux En Avant

L'évolution de notre village doit-elle se faire au détriment de son histoire ? Est-il nécessaire de détruire des bâtiments remarquables pour les remplacer par des logements sociaux ou des parkings ? Nous pensons qu'il y a d'autres solutions pour sauver notamment la cave coopérative. Vous retrouverez un dossier détaillé sur notre site Internet [www.velaux-en-avant.fr](http://www.velaux-en-avant.fr) sur lequel pourrez nous faire part de vos remarques et suggestions.

**Les élus de Velaux en Avant**

# Un siècle de souvenirs

Ginette Roqueplo a fêté ses 100 ans le 24 décembre dernier. Elle a rassemblé un siècle de souvenirs pour nous les faire partager.

**L**a rencontre avec Ginette Roqueplo a lieu au centre commercial de la Bastide. Elle a profité d'un redoux pour descendre faire ses courses.

« *Cela fait plusieurs jours que je n'ai pas marché alors, après, je m'ankylose* » prévient la centenaire qui s'emploie à sortir autant qu'elle le peut. Sa forme, Ginette la doit sans doute à la natation, qu'elle a pratiquée pendant de longues années. Véritable passionnée, elle a même contribué à la création d'un des premiers clubs de Marseille. « *J'y étais entraîneur et secrétaire.* » De cette époque dans la cité phocéenne, elle se souvient aussi de sa scolarité à la Croix Rouge en tant qu'élève infirmière. C'était entre les deux conflits mondiaux qui ont embrasé le siècle dernier : un

temps que les moins de 70 ans ne peuvent pas connaître ! Après la Seconde Guerre mondiale, Ginette a travaillé au sein de l'Organisation Pour les Enfants Juifs (OPEJ). « *Nous nous occupions des petits dont les parents étaient morts déportés* » explique-t-elle, « *à l'époque, on nous appelait des jardinières d'enfants* ».

## **Une personnalité affirmée**

Au début des années 70, Ginette et sa famille s'installent dans le quartier de la Bastide Bertin. « *Je travaillais à la clinique de Rognac* » se souvient-elle, « *et mon mari chez Shell, avec Jean-Pierre Maggi avant qu'il ne soit*

*Maire* ». Au fil de la conversation, d'autres souvenirs se bousculent et laissent entrevoir une personnalité dynamique. « *Plus jeune, je passais des heures à m'occuper des plantes mais aujourd'hui, ce n'est plus pareil* ». Pourtant, Ginette ne ménage pas ses efforts : elle n'a engagé une aide à domicile que depuis quelques semaines ! « *Je suis bien entourée par mes voisins et mon fils, qui habite loin, me rend visite tous les mois* » explique-t-elle. Avec un petit sourire, elle confie « *je ne me plains pas car j'ai la santé, j'aimerais juste partir en vacances de temps en temps mais il y a le chat à nourrir...* » Merci Ginette pour cette belle leçon de vie !



**1914 : naissance à Valence**

**1970 : arrivée à Velaux**

**2014 : Ginette a fêté ses 100 ans**